

La Ville de Carpentras va devoir abattre 10 platanes



La Ville de Carpentras va procéder à l'abattage de 10 platanes répartis sur cinq sites du domaine public de la commune.

« Cette décision a été prise par mesure de sécurité publique et de protection environnementale, explique la municipalité. Les platanes identifiés sont, en effet, touchés par la maladie du chancre coloré. Cette maladie incurable est provoquée par un champignon qui s'attaque exclusivement aux platanes. Ce parasite pénètre à l'intérieur du tronc, bloque les canaux de sève, provoque le dessèchement de l'arbre et la chute de branches.

« La contagiosité de cette maladie est extrême. »

Ecrit par le 7 juillet 2026

Un mal incurable pour les platanes de Provence

« La contagiosité de cette maladie est extrême, poursuit la Ville. En effet, elle se transmet par contact racinaire ou par le biais de blessures sur l'écorce. Laisser un arbre contaminé en place compromettrait l'avenir des autres sur la commune. L'abattage est donc l'unique solution à cette problématique. »

Auparavant, la commune a fait constater le dessèchement avancé et la grande fragilité des branches des arbres touchés par la maladie.

« Très lourdes, ces branches représentent un risque de chute élevé dans des zones à forte fréquentation de nos concitoyens, ce qui peut provoquer des dégâts corporels et matériels importants pour les usagers des parkings et des piétons qui circulent sur la voie publique », prévient la commune de Carpentras.

Cette opération a donc été autorisée et coordonnée avec l'aide d'écologues référent de la Ligue pour la protection des oiseaux (LPO) et du responsable du pôle de mutualisation des inspections phytosanitaires de la DRAAF (Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt).

Où se trouve les arbres condamnés ?

Dans ce cadre, la Fédération régionale de défense contre les organismes nuisibles ([FREDON Paca](#)) a identifié les arbres condamnés à abattre. Un se situe au parking des Platanes, un autre place d'Inguibert, deux Boulevard du Nord, cinq boulevard Albin Durand et un dernier se trouve avenue Pierre Semard.

« Sur les 10 platanes concernés, seul un platane contient des nids d'oiseaux. »

Des mesures adaptées à la protection des oiseaux

« Sur les 10 platanes concernés, seul un platane contient des nids d'oiseaux : celui du parking des Platanes aux allées Jean-Jaurès, précise par ailleurs la municipalité. La Ville de Carpentras retient votre attention sur le platane situé au Parking des Platanes. Bien que cet arbre soit contaminé, il abrite actuellement deux nids de corneilles corvidés. Donc, en concertation avec [l'association de protection LADeL](#), la collectivité a pris la décision d'adapter son intervention. En effet, celui-ci ne sera abattu qu'à la fin de la période de nidification. Dans l'immédiat, l'arbre est taillé pour enlever uniquement les branches contaminées afin de conserver les branches porteuses des nids de corneilles corbeaux freux. »

De nouveaux arbres dans un an

« Bien que ces platanes doivent être abattus, la commune est consciente de la valeur écologique, esthétique et utile de ces arbres, poursuit la Ville. C'est donc avec un profond regret et à contre-cœur, que cette décision a été prise. Notre engagement pour les enjeux environnementaux reste au cœur de nos priorités, cela dit les impératifs de sécurité nous imposent cette action. Pour finir, un carottage va être effectué à chaque emplacement d'arbres abattus pour faire place nette. Suite à cela, la ville attendra une année pour replanter une autre espèce à chacun des emplacements : des micocouliers de Provence. Une essence plus adaptée au climat du territoire. »

La 1^{re} réserve naturelle régionale de Vaucluse vient de voir le jour au pied du Ventoux



La Région Sud vient d'acter la création de la Réserve naturelle régionale Ermitage-Escampeaux. Elle est située à Villes-sur-Auzon, au sein du Parc naturel régional du Mont-Ventoux. Il s'agit de la première en Vaucluse.

D'une superficie de près de 253 hectares, cette réserve abrite une très grande biodiversité exceptionnelle, avec près de 400 espèces végétales et plus de 300 espèces animales recensées, dont de nombreuses espèces protégées et emblématiques comme le Grand-Duc d'Europe.

Ecrit par le 7 juillet 2026

« Avec la création de cette nouvelle Réserve naturelle régionale Ermitage-Escampeaux, nous agissons concrètement pour préserver nos paysages et transmettre un patrimoine naturel vivant aux générations futures », se félicite Renaud Muselier, président de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Grâce à ce classement cette réserve va pouvoir renforcer la protection de son site naturel remarquable, de préserver les habitats sensibles et les espèces rares, de concilier les activités humaines pratiquées sur ce territoire (pastoralisme, sylviculture, cynégétique, activités touristiques et sportives) et la préservation de sa biodiversité, de structurer une gestion durable du site avec des moyens humains et financiers dédiés, ainsi que de contribuer à l'objectif national de 10% du territoire en protection forte d'ici 2030.

Maladie de Charcot : Un cluster Nîmes, Avignon, Alès mis au jour

Ecrit par le 7 juillet 2026



Un rapport récent de [Santé publique France](#) met en lumière des zones de sur-incidence de la [maladie de Charcot](#) en France. Parmi elles, un axe préoccupant reliant Nîmes, Avignon et Alès, où la surmortalité dépasse de 24% la moyenne nationale avec 557 cas observés et 449 cas attendus statistiquement, soit +108 cas. Entre [hypothèses environnementales](#), inégalités territoriales et espoirs thérapeutiques, la sclérose latérale amyotrophique (SLA) révèle une géographie de plus en plus troublante.

Longtemps considérée comme une maladie rare et uniformément répartie, la sclérose latérale amyotrophique, dite maladie de Charcot, dessine désormais une cartographie plus contrastée. Le rapport publié le 17 mars 2026 par Santé publique France, confirme ce basculement : certaines régions présentent des niveaux d'incidence nettement supérieurs à la moyenne nationale, estimée autour de 2,7 cas pour 100 000 habitants.

Un signal faible devenu alerte sanitaire

Si la Bretagne demeure la région la plus exposée, le Sud-Est attire désormais l'attention des épidémiologistes. Un corridor allant de Nîmes à Avignon jusqu'à Alès présente une surmortalité de 24%. Une anomalie statistique suffisamment marquée pour susciter des investigations ciblées. Dans ces

Ecrit par le 7 juillet 2026

territoires, ni l'urbanisation, ni la démographie ne suffisent à expliquer cet état de fait. Ce sont des signaux faibles, agrégés sur plusieurs années, qui composent aujourd'hui une alerte sanitaire à bas bruit.

Des 'clusters' qui interrogent la science

Derrière les moyennes régionales se cachent des réalités locales plus troublantes encore : des 'clusters', ces foyers où le nombre de cas dépasse largement les prévisions. En France, plusieurs zones sont désormais sous observation rapprochée. Dans le Massif central, autour de Clermont-Ferrand, 315 cas ont été recensés contre 241 attendus. Sur le littoral breton, l'axe Guingamp-Lorient enregistre une hausse de 25% des diagnostics. Et dans le Sud-Est, la concentration autour du triangle gardo-vauclusien intrigue d'autant plus qu'elle touche des zones à la fois rurales et périurbaines. Ces regroupements géographiques remettent en cause l'idée d'une maladie purement sporadique. Ils suggèrent au contraire l'existence de facteurs communs, possiblement environnementaux, qui agiraient sur des populations exposées.

L'environnement, suspect principal

Car les causes génétiques ne représentent qu'environ 10% des cas de SLA. Le reste demeure inexpliqué, un angle mort que la recherche tente désormais d'éclairer par l'étude des expositions environnementales. Plusieurs pistes émergent. En Savoie, la consommation de 'fausses morilles', riches en [gyromitrine](#), a été associée à un cluster local, dont l'incidence a chuté après l'arrêt de cette pratique. Dans l'Hérault, autour de l'étang de Thau, la présence de [cyanobactéries](#) produisant [la toxine BMAA](#) constitue une autre hypothèse sérieusement étudiée.

Ecrit par le 7 juillet 2026



Copyright Freepik

Dans le Sud Est

Dans le Sud-Est, les chercheurs examinent également l'impact cumulé de plusieurs facteurs : pollution atmosphérique, exposition aux pesticides, métaux lourds, ou encore particules fines issues des activités industrielles et agricoles. Des éléments susceptibles d'altérer la barrière hémato-encéphalique et d'accélérer la dégénérescence neuronale. La configuration géographique du couloir Nîmes-Avignon-Alès, entre vallée du Rhône, zones agricoles intensives et axes de circulation majeurs, en fait un terrain d'étude particulièrement sensible.

Un profil de patients désormais mieux identifié

Les données consolidées permettent également de dresser un portrait plus précis des personnes touchées. L'âge constitue le facteur de risque principal, avec un pic entre 70 et 79 ans. Les hommes sont davantage concernés, avec un taux d'incidence significativement supérieur à celui des femmes. En France, près de 8 000 personnes vivent actuellement avec la maladie, et environ 2 500 nouveaux cas sont diagnostiqués chaque année. Malgré le vieillissement de la population, la fréquence globale reste relativement stable depuis 2010, ce qui renforce le caractère anormal des sur-incidences localisées. La maladie, elle, demeure implacable : une paralysie progressive des muscles, jusqu'aux fonctions vitales.

Ecrit par le 7 juillet 2026

L'espérance de vie dépasse rarement cinq ans après le diagnostic.

Une lueur venue des laboratoires

Dans ce paysage sombre, la recherche offre toutefois un début de perspective. À Lyon et Clermont-Ferrand, un essai clinique attire l'attention : celui du [NX210c](#), développé par la [biotech Axoltis Pharma](#). Testé sur 80 patients dans plusieurs centres hospitaliers, ce peptide vise à restaurer la barrière protectrice du cerveau et à limiter l'inflammation neuronale. Une approche innovante qui s'attaque non pas aux symptômes, mais aux mécanismes mêmes de la dégénérescence. Soutenu par le programme France 2030 et des partenaires publics et privés, le projet associe recherche clinique, biomarqueurs et médecine personnalisée. Les premiers résultats sont attendus pour ce printemps 2026. Ils seront scrutés avec attention dans les territoires les plus touchés, dont le Sud-Est.

Les chiffres

Près de 557 cas ont été observés sur le cluster Nîmes-Avignon-Alès. 449 cas sont attendus statistiquement, soit +108 cas, équivalents à +24%. C'est l'un des trois principaux clusters identifiés en France, au même niveau que Clermont-Ferrand ou la Bretagne intérieure. En France, la moyenne des cas est de 3 à 3,5 cas pour 100 000 habitants. Dans les régions les plus touchées les cas sont de 3,7 à 3,8 pour 100 000 habitants comme c'est le cas en Bretagne. Le cluster du Sud-Est ne se traduit pas seulement par un taux régional élevé, mais par un excès de cas localisé, ce qui est plus inquiétant d'un point de vue épidémiologique. L'Occitanie fait partie des 4 régions les plus touchées. Son incidence est supérieure à la moyenne nationale autour de » cas pour 100 000 habitants.

Le Sud-Est en première ligne silencieuse

Entre Avignon, Nîmes et Alès, la maladie de Charcot ne fait pas encore la une des débats publics. Mais les données s'accumulent, les signaux convergent, et la vigilance monte. Ce territoire, à la croisée de dynamiques environnementales, pourrait bien devenir un laboratoire pour comprendre une maladie qui, aujourd'hui encore, échappe largement à la médecine. La question qui se pose en toile de fond ? L'impact silencieux de nos environnements sur la santé humaine.

Mireille Hurlin

[Marie-Pierre Mouton nommée sénatrice : un nouveau cap pour la Drôme après le combat de Gilbert Bouchet](#)

Ecrit par le 7 juillet 2026

Une semaine pour sensibiliser à des usages du numérique plus responsables



Le [Grand Avignon](#), en partenariat avec l'établissement d'enseignement [Académie Vaucluse Provence](#), organise, du lundi 16 au samedi 21 mars, une semaine de sensibilisation à des usages du numérique plus responsables. Un vaste programme (au propre comme au figuré) avec des collectes, des ateliers, des conférences, des tables rondes...

Véritable révolution industrielle et sociétale, le numérique est aujourd'hui présent partout dans notre vie. Si son développement crée de nouvelles opportunités sa généralisation n'est pas sans impact sur notre environnement. On estime ainsi qu'en 2026, le numérique sera responsable de 4 % des émissions mondiales de gaz à effet de serre. Une part qui va grandissante avec le développement de l'IA, la multiplication des data center et le renouvellement constant de nos équipements numériques. Ainsi, en France, un smartphone est remplacé tous les 2,5 ans en moyenne. Face à ce constat à l'initiative du Grand Avignon, avec le soutien actif de nombreux partenaires privés et publics, une série d'actions et d'événements de sensibilisation sont organisés pendant la semaine mondiale du « Digital Clean ». Un moyen d'aller plus loin.

Ecrit par le 7 juillet 2026

Parmi les différents événements proposés (voir encadré) deux manifestations sont à noter :

Lundi 16 mars - 18h30 | Ciné-Conférence « Cohabiter avec l'IA de façon éclairée » au Cinéma Pathé Cap Sud, Avignon

Projection du film *Her*, film d'anticipation de Spike Jonze (2013) sur la relation entre un écrivain public et une IA, suivie d'une conférence de Laurence Vanin, Philosophe de l'Ethique au Centre de Recherche de la Gendarmerie Nationale (CRGN).

Gratuit, ouvert à tous, places limitées, inscription obligatoire : [Ciné-Conférence Pathé Cap Sud](#).

Jeudi 19 mars - 18h | Table ronde organisations : « Numérique Responsable : le territoire se mobilise »

État des lieux sur le Numérique et son impact, retours d'expérience concrets d'organisations engagées dans une Transition. Avec les interventions de Sébastien Touquet, fondateur Shakpa, animateur de Fresques, ambassadeur Pro MyCO2 de Carbone 4, de Pierre-Hubert Martin, délégué territorial La Poste en Vaucluse et délégué au développement du numérique sur la région Sud Paca, de Lionel Jarmasson, directeur & designer conseil, agence Canopée, expert Accompagnateur Cèdre et Praticien FSSD et de Rafael Torres, ingénieur & ambassadeur IA du plan national « Osez l'IA », Cogérant et pilote des activités IA au LICA - Laboratoire d'Intelligence Collective et Artificielle. Places limitées, inscription obligatoire : [Table-Ronde Agroparc](#).

Pour en savoir plus, [cliquez ici](#).

Les autres événements de la semaine du numérique responsable

Des collectes :

- Téléphones portables et chargeurs dans les GSM Box installées sur plusieurs sites : campus CCI, l'Éveilleur, établissement du Grand Avignon (siège, Opéra, conservatoire, pépinière Créativa), Insercall, université d'Avignon.

- Matériel informatiques d'entreprises , EVA : village des métiers, 25 rue des joncs des bois, cellule 35 à Avignon. Dépôt volontaire sur RDV 09 70 66 94 38

Des ateliers :

- Nettoyage de ses données numériques. Pour les acteurs de l'économie sociale, le lundi 16 mars de 8h45 à 12h15 à Insercall, 10 rue Léon Honoré à Avignon. Pour les entreprises et acteurs publics, le mercredi 18 mars, de 8h45 à 12h15, à l'espace Créativa, 81-85 rue du traité de Rome à Avignon

- Atelier éco-geste à destination des adolescents le samedi 21 mars de 15 à 16h00 à l'Éveilleur, 14 impasse Baroni à Avignon. Inscription equipe@leveilleur-scop.fr ou 06 31 80 80 70

Des conférences / tables rondes :

- « Numérique responsable, mobilisons-nous », le jeudi 19 mars, à partir de 18h00 amphithéâtre de la CCI, allée des fenaisons à Avignon. Réservé aux entreprises et acteurs publics

- « Dépollution et souveraineté numérique : nettoyer vos données et passez à l'Open Source », le samedi 21 mars de 14 à 19H00 à l'Éveilleur, 14 impasse Baroni à Avignon. Ouvert à tous

Écrit par le 7 juillet 2026

Les partenaires de la semaine du numérique responsable :

- Grand Avignon
- Avignon Université
- Académie Vaucluse Provence
- Les nouveaux Sténopés
- Bivouac Digital
- Esperluette & Podcast
- EVA
- Provence écotransition
- Shakpa
- Hey Agroparc !
- Insercall
- Pathé
- Avignu

Ecrit par le 7 juillet 2026

PROGRAMME

**SEMMAINE
DU NUMÉRIQUE
RESPONSABLE**

DANS LE GRAND AVIGNON

**Du 16 au
21 mars 2026**

ACCÈS GRATUIT

- Sensibiliser
- Former
- Débattre
- Agir pour un numérique plus vertueux

La solidarité n'est pas un vain mot

Ecrit par le 7 juillet 2026



Dans un monde où tout semble aller de mal en pis, les citoyens qui s'investissent dans des démarches de solidarité sont de plus en plus nombreux, qu'il s'agisse de projets individuels ou dans des organisations plus structurées. En Provence, l'entreprise [EVA \(Entreprise de Valorisation Adaptée\)](#) qui agit à la fois dans la réinsertion sociale et la défense de l'environnement en est un bel exemple. De plus, elle bénéficie du soutien d'un financeur solidaire, en l'occurrence le réseau [France Active](#). De bonnes raisons d'espérer en fait...

Ecrit par le 7 juillet 2026



[Olivier Espagnac](#), DG d'Eva et [Marie-Christine Peyrol](#), responsable antenne Vaucluse de France Active ©Didier Bailleux/L'Echo du Mardi

Crée par [Olivier Espagnac](#), il y a 8 ans à Vitrolles, l'entreprise EVA vient de s'implanter à Avignon, dans la zone d'activités de Courtine. Bénéficiant du statut d'entreprise adaptée elle se doit d'employer au moins 55 % de travailleurs handicapés et est soumise aux mêmes impératifs économiques qu'une entreprise traditionnelle. Le projet s'est fixé pour mission de récupérer du matériel informatique, essentiellement provenant d'entreprises, en vue de leur réemploi ou leur recyclage. Partout dans le monde les quantités « d'e-déchet » produites atteignent des niveaux records. Elles augmentent 5 fois plus vite que leur recyclage (rapport ONU 2022). En France, moins d'un quart des déchets (environ 1000 tonnes) est traité correctement. La tâche est immense. Au-delà de cette démarche citoyenne, l'entreprise EVA va plus loin. En effet, en proposant ses ordinateurs ou tablettes reconditionnés à prix cassé elle permet aussi aux personnes les plus éloignées du numérique de s'équiper. C'est coup double !

La formation des employés y est assurée aucune compétence initiale est demandée

Donner du travail aux personnes souffrant de handicaps reste cependant une des vocations premières de

Ecrit par le 7 juillet 2026

l'entreprise EVA. A Vitrolles, c'est une douzaine d'employés qui y travaillent, à Avignon l'établissement va démarrer avec 4 personnes. A la différence des Structures d'Insertion par l'Activité Économique (SIAE), les entreprises adaptées comme EVA s'inscrivent dans des parcours longs en proposant des CDI. La formation des employés y est assurée, aucune compétence initiale est demandée.

Sans cet accompagnement et ce soutien le projet EVA n'aurait sans doute pas vu le jour

L'entreprise EVA bénéficie du soutien du réseau de financeur solidaire France Active. Créée il y a maintenant 40 ans par le banquier et résistant [Claude Alphandéry](#), cette association apporte du conseil et des financements à des associations ou des entreprises solidaires, des structures qui n'ont généralement pas accès aux banques. En région PACA, le réseau France Active compte 32 salariés et une centaine d'experts bénévoles. En 2024, il a accompagné ou réorienté 1 600 structures et apporté un soutien financier à 315 structures pour un montant total de 16 M€. Au niveau national, c'est chaque année près de 500 M€ qui sont mobilisés par France Active en faveur de l'économie solidaire. EVA a bénéficié de l'intervention d'un consultant pour son établissement d'Avignon et l'aider dans ses réflexions sur l'évolution de son modèle économique. Un prêt a également été consenti à l'entreprise, ce qui a également permis d'avoir au soutien bancaire traditionnel. Sans cet accompagnement et ce soutien le projet EVA n'aurait sans doute pas vu le jour.

Pour en savoir sur EVA et accéder à son market place : evad3e.fr

Cavaillon : 50 micocouliers sauvés de l'abattage

Ecrit par le 7 juillet 2026



Les travaux de renforcement des berges de la Durance du côté de Cavillon nécessitaient leur déboisement. Au lieu d'abattre des arbres, en l'occurrence des micocouliers, la ville de Cavillon a décidé de les transplanter pour revégétaliser les cours de ses écoles et deux places. Une opération assez technique qui concerne 50 arbres.

« On ne pouvait pas abattre ces arbres surtout des micocouliers », explique [Gérard Daudet](#), maire de Cavillon et président de Luberon, Monts de Vaucluse Agglomération, lors de la pose des 11 arbres de l'école de La Colline le mardi 17 février. Cette opération de transplantation d'envergure sera conduite jusqu'à la fin du mois. Elle verra la revégétalisation des cours des 7 écoles communales, la place du Clos, et l'esplanade du théâtre de la Garance. Cette opération, d'un coût total de 123 000 €, financée par [LMV Agglomération](#) a bénéficié de la participation de la fondation Aroma-Zone.

Ecrit par le 7 juillet 2026

Apporter de la fraîcheur pendant la saison chaude

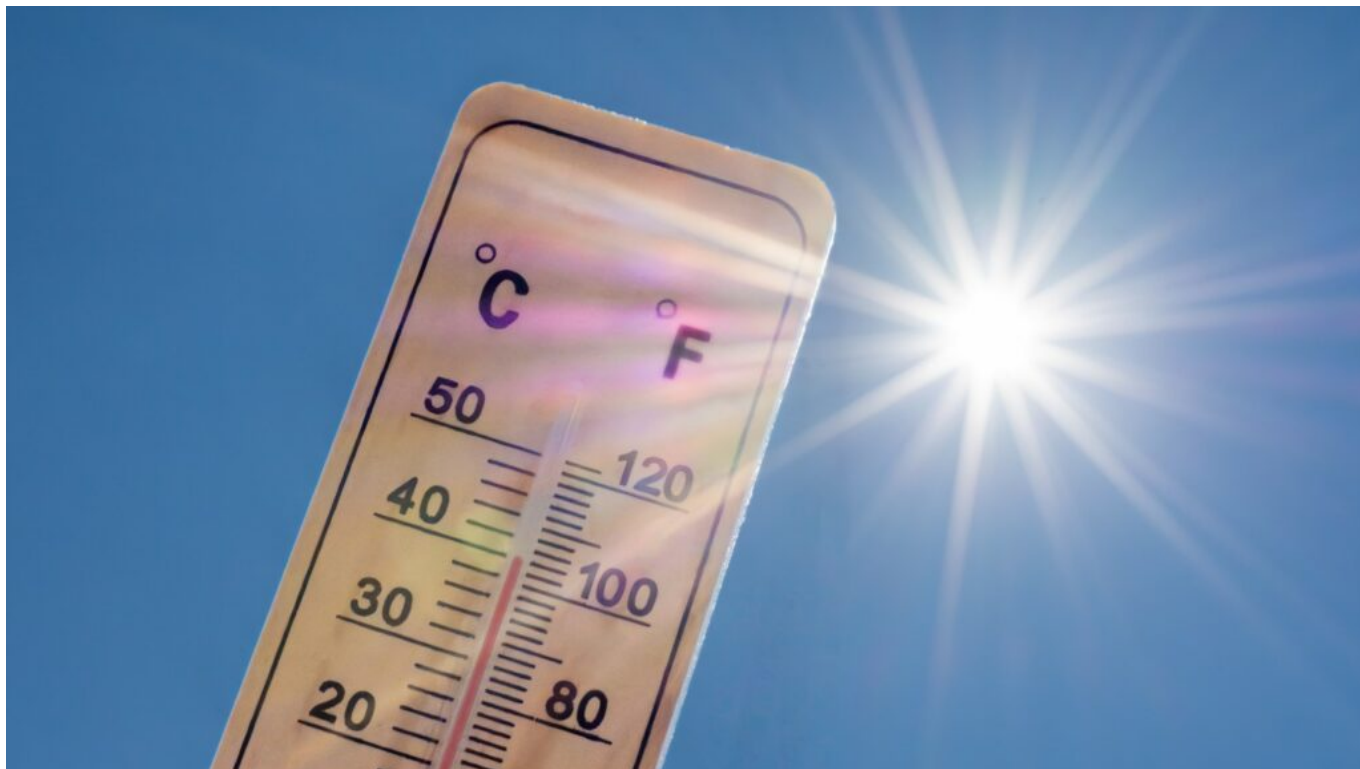
Arbre emblématique du bassin méditerranéen, le micocoulier est une espèce en déclin. Aujourd'hui, essentiellement utilisé comme arbre d'ornement, le micocoulier saura par la densité de son feuillage apporter de la fraîcheur pendant la saison chaude. Une excellente initiative pour les écoles qui ont vu au cours des précédentes décennies voir disparaître les arbres de leur cour de récréation. On a compris maintenant à quoi ils servaient !



©Didier Bailleux / L'Echo du Mardi

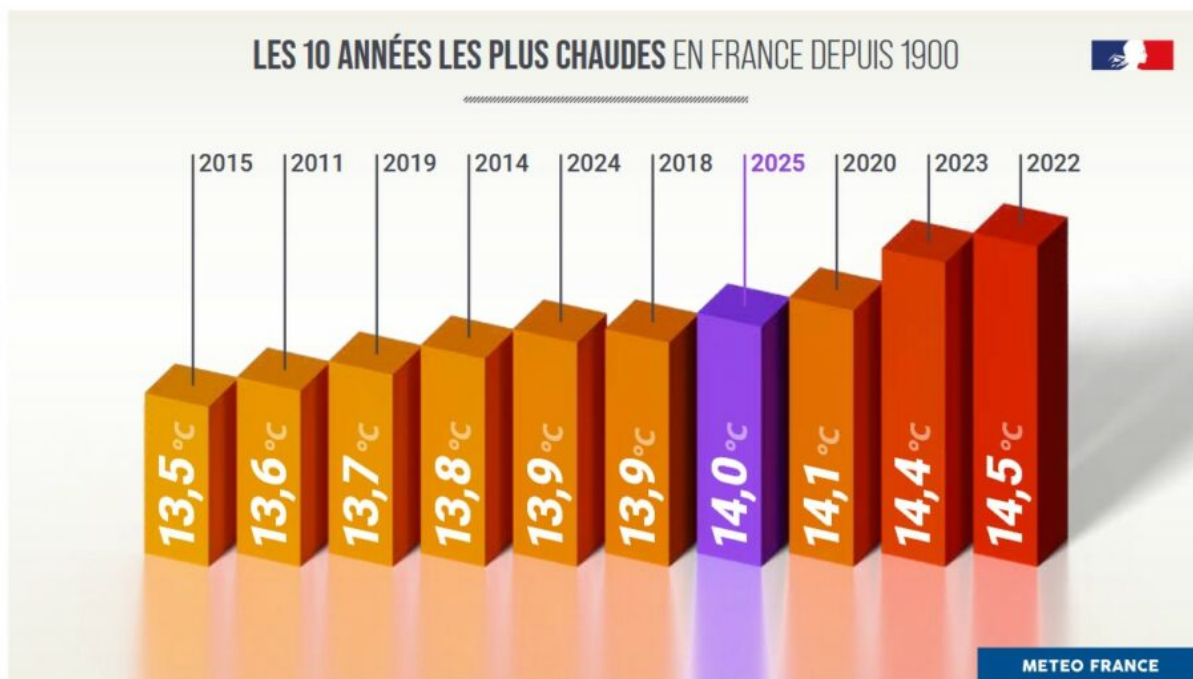
Ecrit par le 7 juillet 2026

Le Vaucluse en première ligne du dérèglement climatique



[Météo France](#) vient de publier son bilan climatique annuel. Il apparaît que 2025 est la quatrième année la plus chaude jamais mesurée en France depuis le début des mesures en 1900, après 2022, 2023 et 2020. L'an dernier, la température moyenne (14,0°) s'est élevée au-dessus de la normale de saison un jour sur deux contre 1 jour sur 5 seulement sous la normale.

Ecrit par le 7 juillet 2026



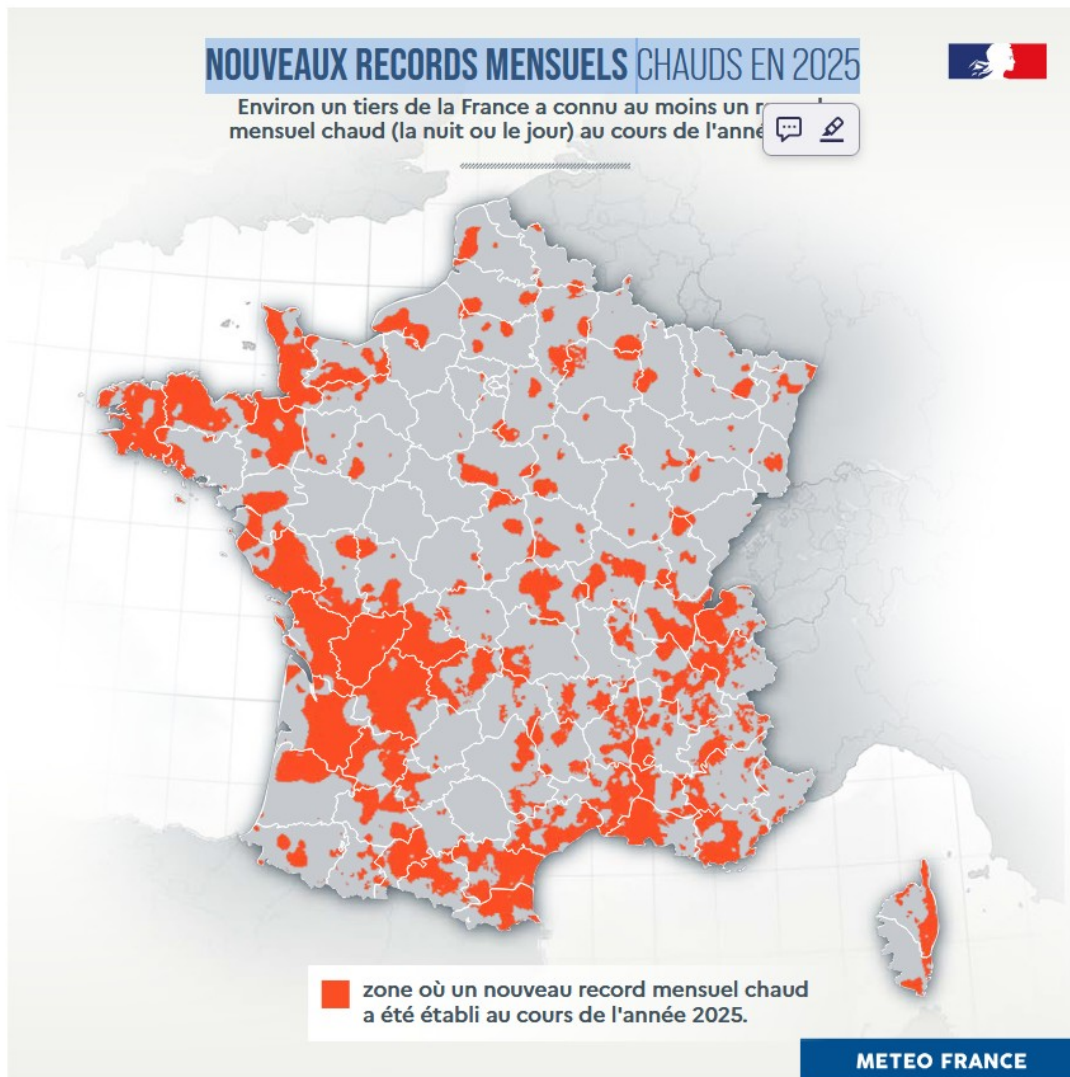
Pour Météo France, ce bilan est le « signe de l'évolution rapide de notre climat » d'autant plus que « 2025 a été marquée par plusieurs épisodes de températures anormalement élevées (mai, juin, août ou encore novembre et début décembre). Les records de chaleur ont été 10 fois plus nombreux que les records de froid. »

Ainsi, plusieurs épisodes exceptionnellement chauds se sont succédé au cours de l'année durant lesquels la température a atteint des niveaux inédits pour la période sur de nombreuses régions. Ce fut notamment le cas en mai, juin, août ou encore novembre et début décembre. Sur l'ensemble de l'année, environ un tiers du pays a enregistré un niveau de chaleur inédit la nuit ou le jour au moins un mois dans l'année.

Avignon écrasé par la chaleur

En Vaucluse, le couloir rhodanien a été particulièrement exposé, tout comme le plateau de Sault et le Sud-Luberon. De quoi battre des records de chaleur dans presque la moitié des communes du département. Avignon affichant (avec Nîmes) le record de 11 jours de fortes chaleurs dépassant 35°C devant Toulouse et Carcassonne (9 jours).

Ecrit par le 7 juillet 2026

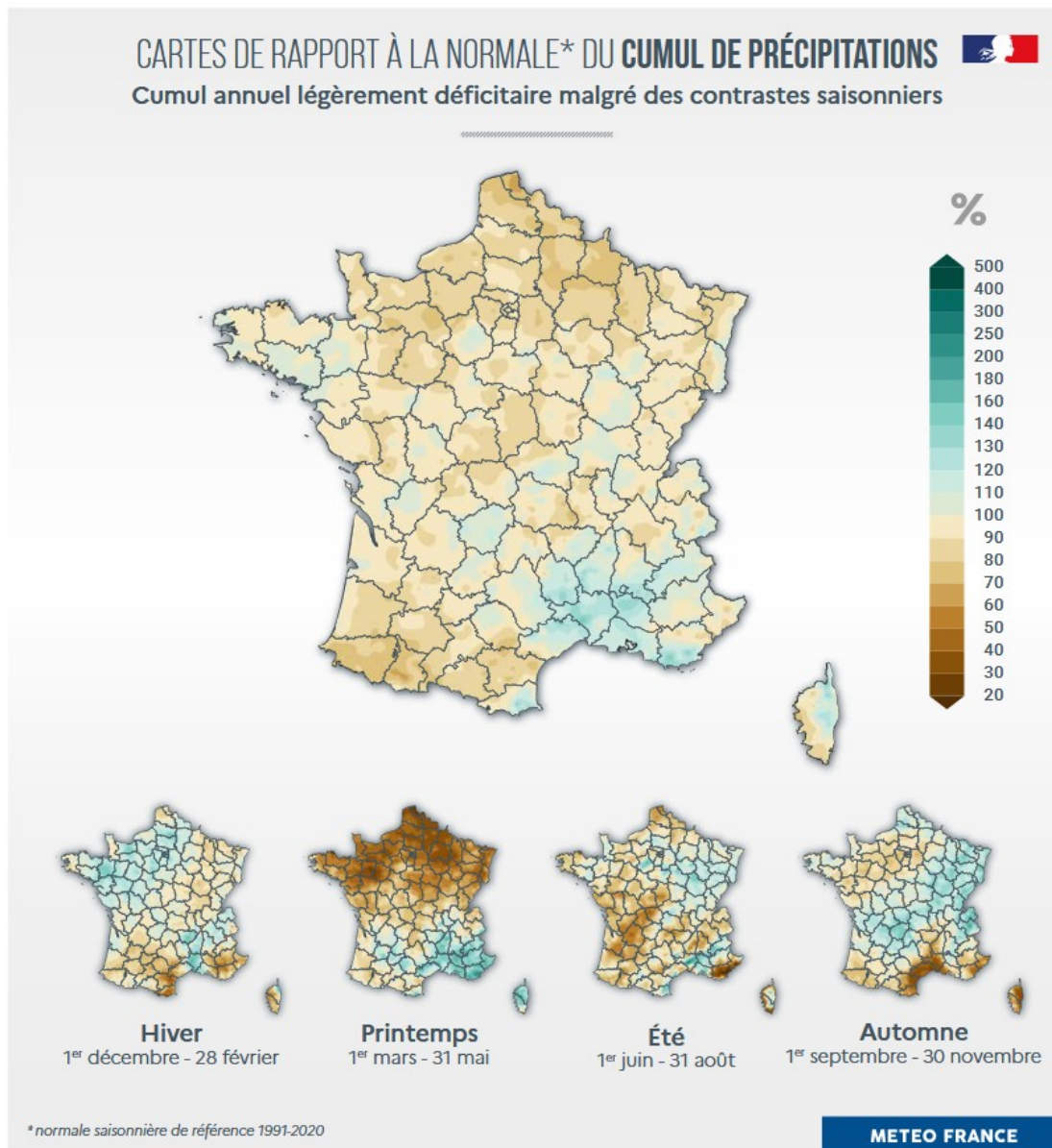


+30% de pluie à Carpentras

Côté pluies, « après une année 2024 très excédentaire, le cumul de précipitations de l'année 2025 est légèrement déficitaire (-7%), avec de forts contrastes saisonniers » constate Météo France.

« La saison printanière a été beaucoup plus contrastée avec des précipitations largement déficitaires sur la moitié nord du pays, observent les auteurs de l'études. Sur les Hauts-de-France, le printemps 2025 a été le 3e printemps le plus sec depuis les années 1960 (derrière les printemps 2011 et 1976), avec un déficit de précipitations de 60%. À l'inverse, la moitié sud a connu des précipitations excédentaires, notamment sur le pourtour méditerranéen entre le 8 et le 15 mars et la Nouvelle-Aquitaine avec des cumuls remarquables du 18 au 20 avril, engendrant des débordements de cours d'eau. Sur la région Provence-Alpes-Côte-d'Azur, il s'agit du 8e printemps le plus arrosé depuis les années 1960. »

Ecrit par le 7 juillet 2026



111 mm en 3 heures

Au final, sur l'année le bilan est excédentaire en moyenne sur l'année en région Provence-Alpes-Côte d'Azur où la pluviométrie dépasse la normale de 30% localement en Provence avec plus de 850 mm comme à Carpentras.

Bien que moins touché que nos voisins du Gard, le Vaucluse n'est pas passé entre les gouttes des intempéries, notamment les orages violents. Lors des pluies diluviennes du 21 septembre dernier, Météo France a enregistré 133mm à Avignon, dont 111mm en 3 heures.

Ecrit par le 7 juillet 2026



Crit'Air 3 : en faisant la chasse aux voitures polluantes, n'a-t-on finalement pas fait la chasse aux pauvres ?



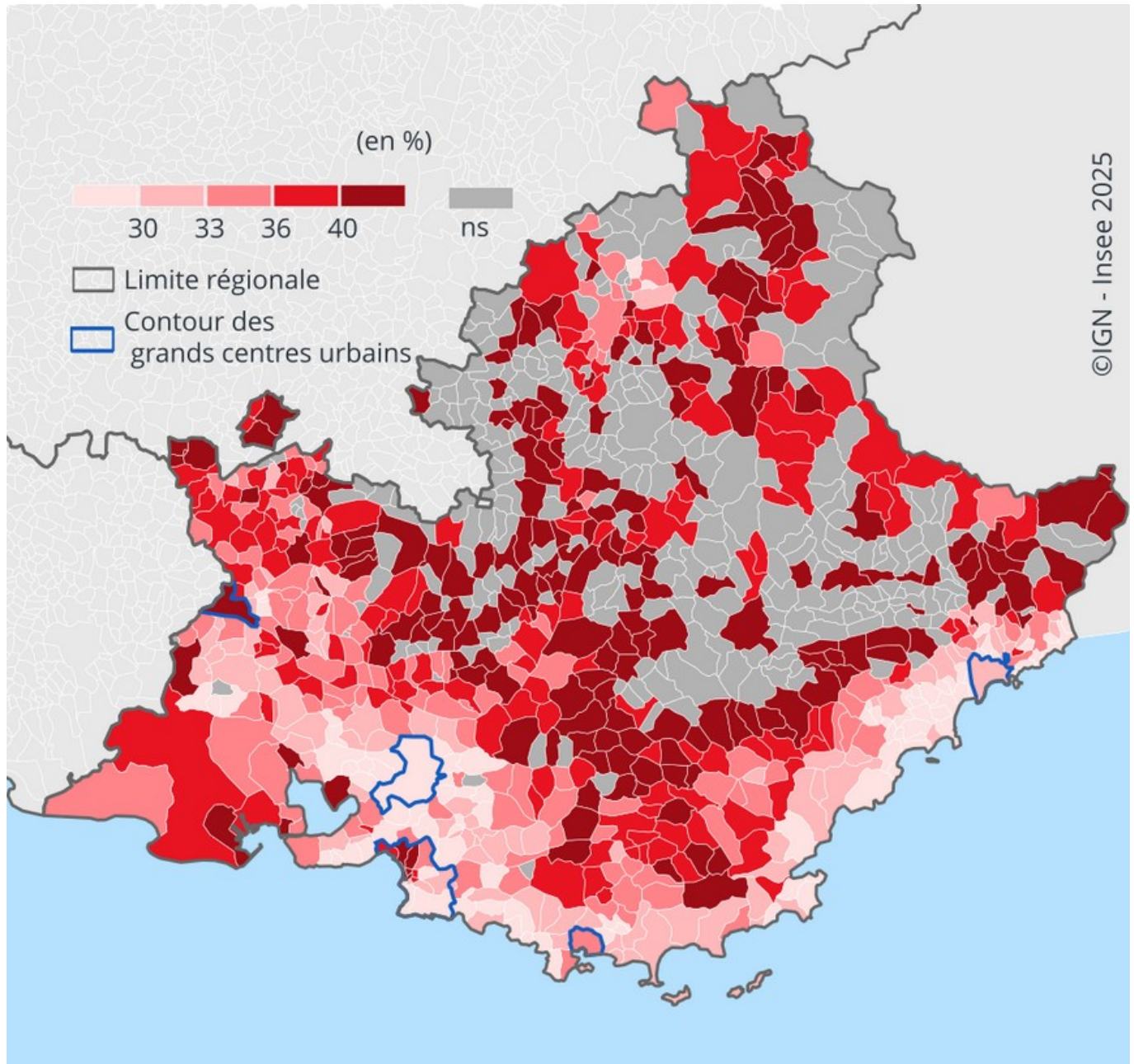
L'Insee Paca vient de publier une étude sur la part de voitures classées Crit'Air 3 ou plus dans les communes de la Région Sud. Il apparaît que ce sont les ménages les moins aisés ainsi que les habitants des communes rurales qui possèdent ce type de véhicule les plus polluants. Dans les grands centres urbains, où le niveau de vie permet de s'équiper en voitures propres, Avignon fait figure d'exception.

Plus de quatre ménages sur cinq détiennent au moins une voiture

« En 2022, 82% des ménages de Provence-Alpes-Côte d'Azur disposent d'au moins une voiture pour un usage non exclusivement professionnel, constatent Julie Argouarc'h et Anton Monsef les auteurs de l'étude de l'Insee (Institut national de la statistique et des études économiques) Paca intitulée '[Les ménages les moins aisés détiennent deux fois plus souvent des voitures classées Crit'Air 3 ou plus que les plus aisés](#)'. . Cette part est légèrement inférieure à celle observée en France de province (85%) mais supérieure à celle d'Île-de-France (65 %), où les transports en commun sont plus développés. Entre 1990 et 2022, la part de ménages équipés d'au moins une voiture a progressé de sept points, une évolution

Ecrit par le 7 juillet 2026

comparable à celle de la France de province. »



Part de voitures particulières classées selon le Crit'Air 3 ou plus selon la commune. Crédit Insee Oaca

« Le taux d'équipement a diminué chez les plus jeunes, mais nettement augmenté pour les plus âgés, poursuivent les deux co-auteurs. Entre 1990 et 2022, dans les ménages comportant des personnes âgées de 20 à 29 ans, il a reculé de quatre points pour s'établir à 80%. À l'inverse, la proportion de ménages

Ecrit par le 7 juillet 2026

dont un membre est âgé de 75 à 79 ans et disposant d'au moins une voiture est passée de 49% à 82% sur la période. Leur possession est en particulier deux fois plus fréquente pour les femmes de 75 à 79 ans qu'il y a trente ans. La détention dépend également de la composition du ménage. Ainsi, les couples avec enfant(s) détiennent plus souvent au moins une voiture que les personnes seules (95% contre 67%). En 2022, les ménages possédant au moins une voiture en leur nom propre en détiennent en moyenne 1,5. Parmi ces ménages, 60% en ont seulement une, 33% en ont deux et les autres en ont trois ou plus. Cette moyenne régionale masque des disparités territoriales. Ainsi, dans les grands centres urbains, elle est légèrement plus basse (1,4), en lien avec une offre de transports collectifs plus dense et plus régulière. En revanche, elle atteint 1,7 voiture par ménage dans les ceintures urbaines. Dans ces espaces, les déplacements domicile-travail sont fréquemment plus longs et les couples, avec ou sans enfant, sont proportionnellement plus nombreux. »

Part de voitures classées Crit'Air 3 ou plus dans les 15 plus grandes communes de Vaucluse

Communes	Part Crit'Air 3 ou plus
Valréas	45%
Apt	44%
Avignon	42%
Bollène	42%
Cavaillon	42%
Carpentras	41%
Le Pontet	39%
Orange	39%
Sorgues	39%
Monteux	36%
L'Isle-sur-la-Sorgue	34%
Pertuis	34%
Pernes-les-Fontaines	33%
Vedène	31%
Morières-lès-Avignon	30%

Source Insee

Moins de diesel, davantage d'essence : paradoxe en Paca

Dans le même temps, l'étude l'Insee observe que les ménages de la région possèdent moins souvent une voiture équipée d'une motorisation diesel qu'en France (50 % contre 54 %). À l'inverse, la part des voitures roulant à l'essence est plus élevée (45 % contre 41 %). Les voitures restantes se répartissent entre les motorisations hybrides (rechargeables ou non, 3 %), électriques (1 %), GPL ou encore superéthanol.

Ecrit par le 7 juillet 2026

[\(DATA\) Les riches de la zone d'emploi d'Avignon sont-ils résidents fiscaux dans le Vaucluse ?](#)

« Les ménages les moins aisés possèdent plus souvent des voitures diesel. »

Julie Argouarc'h et Anton Monsef de l'Insee

« Les différences sont marquées selon le niveau de vie des ménages, complètent Julie Argouarc'h et Anton Monsef. Les ménages les moins aisés possèdent plus souvent des voitures diesel : 59% de leurs voitures utilisent ce type de motorisation, contre 43 % pour les ménages les plus aisés. Inversement, les ménages les plus aisés détiennent plus fréquemment des voitures récentes et moins polluantes : 8% de leurs voitures fonctionnent avec des motorisations hors essence et diesel thermiques, contre 3% pour les voitures des moins aisés. Dans les communes rurales, le diesel domine (56%). En revanche, dans les grands centres urbains les voitures essence sont légèrement plus nombreuses que les voitures diesel (50% du parc contre 45%). »

<https://www.youtube.com/watch?v=RBBEwP4O9t0>

Plus on est riche, plus on est propre !

« En 2022 dans la région, l'âge médian des voitures détenues par des particuliers est de 9 ans. L'ancienneté du parc varie fortement selon le niveau de vie. Ainsi, l'âge médian des véhicules atteint 12 ans pour les ménages les moins aisés, contre 7 ans pour les plus aisés. »

Au-delà du revenu, le lieu de résidence a aussi un rôle sur l'ancienneté des véhicules. Les ménages vivant dans les grands centres urbains, les petites villes et les ceintures urbaines possèdent les véhicules les plus récents (entre 31% et 34% du parc y a 5 ans ou moins). Plus les ménages sont éloignés des grands centres urbains, plus la part des voitures de 20 ans ou plus augmente, quel que soit le niveau de revenu de leurs détenteurs. De 8% dans les grands centres urbains, cette part atteint 12% dans le rural à habitat dispersé et 16% dans le rural à habitat très dispersé, témoignant d'un moindre renouvellement du parc dans les espaces ruraux. »

Davantage de kilomètres pour les véhicules diesel

Selon l'Insee Paca, la distance médiane parcourue par un véhicule s'élève à 9 000 km par an. Les véhicules diesel roulent davantage, avec une distance médiane annuelle de 10 700km, soit 46% de plus que pour un véhicule essence. La distance médiane parcourue par les voitures est plus faible dans les espaces urbains (8 700km par an), et particulièrement dans les grands centres urbains (8 100km).

À l'inverse, elle est plus élevée dans les espaces ruraux (supérieure à 10 000km), en partie en raison de déplacements domicile-travail plus longs et plus fréquemment effectués en voiture.

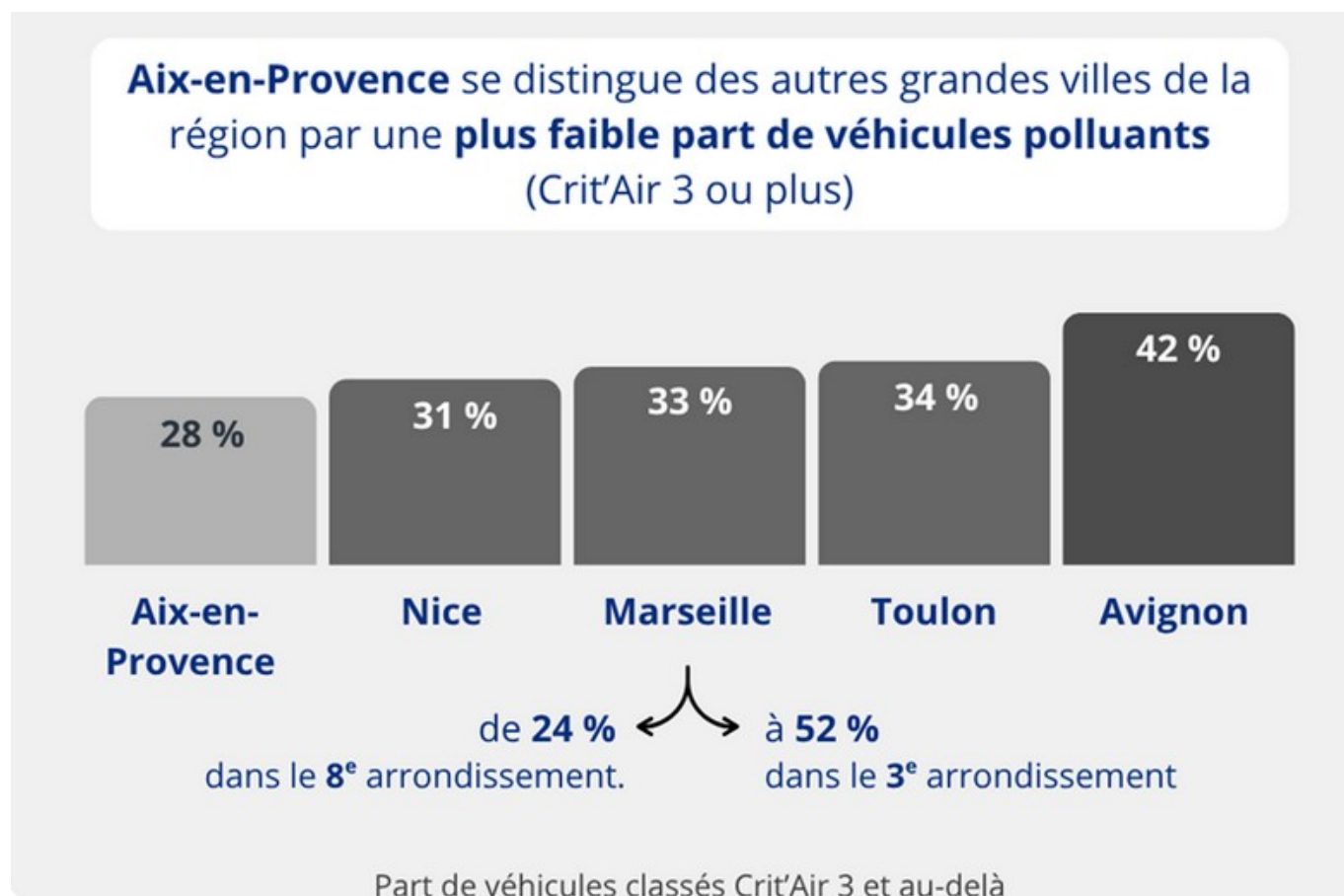
Crit'Air 3 : la chasse aux pauvres ?

« La vignette Crit'Air, définie par l'année de mise en circulation du véhicule et sa motorisation, constitue

Ecrit par le 7 juillet 2026

un outil au service des collectivités locales qui engagent des mesures volontaristes afin d'améliorer la qualité de l'air. Plus la vignette Crit'Air est élevée, plus le véhicule est polluant. Cette vignette est notamment obligatoire lors des épisodes de pollution, lorsque les préfetures instaurent une circulation différenciée. Les véhicules les plus polluants (Crit'Air 3 et au-delà) peuvent alors être interdits de circulation », rappellent Julie Argouarc'h et Anton Monsef.

Dans la région, au 1^{er} janvier 2022, les véhicules les plus polluants représentent un tiers du parc des particuliers : 22% de véhicules sont Crit'Air 3 et 11% Crit'Air 4, 5 ou non classés. Le reste du parc se compose principalement de véhicules classés Crit'Air 1 (32%) ou Crit'Air 2 (34%). Les véhicules Crit'Air zéro, essentiellement électriques, représentent 1% du total. Cette répartition est proche de celle observée au niveau national. Les voitures les moins polluantes sont toutefois un peu plus présentes qu'en France de province.

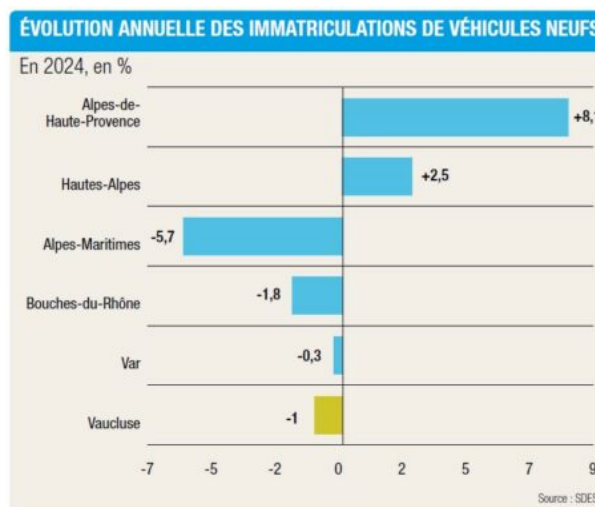
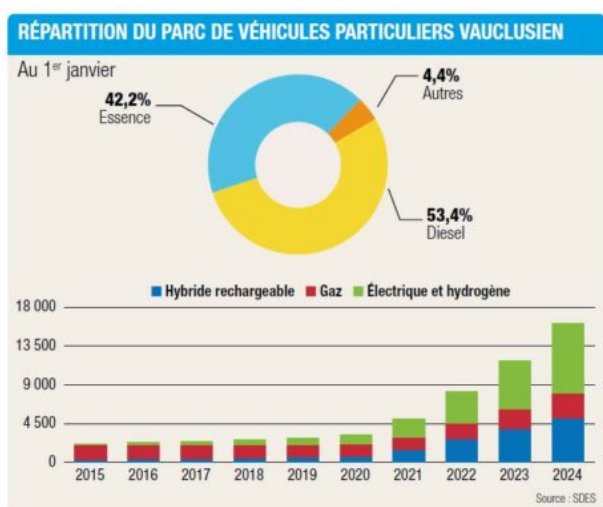


Crédit : Insee Paca

« Les ménages les moins aisés possèdent deux fois plus souvent des voitures classées Crit'Air 3 ou plus que les plus aisés. »

Ecrit par le 7 juillet 2026

« Les plus aisés possèdent des voitures plus récentes et donc généralement moins polluantes. Ainsi, la part de voitures classées en Crit’Air 1 est deux fois plus élevée pour les plus aisés que pour les moins aisés (39% contre 20%), les ménages aux revenus moyens se situant entre les deux (31%). Inversement, la moitié des véhicules possédés par les ménages les moins aisés ont une vignette Crit’Air 3 ou supérieure, contre seulement un quart chez les ménages les plus aisés. La répartition des véhicules selon leur vignette Crit’Air révèle des contrastes marqués entre les territoires ruraux et les grands centres urbains. Ainsi, dans le rural à habitat dispersé et très dispersé, 4 voitures sur 10 sont classées Crit’Air 3 ou plus, contre 3 sur 10 dans les grands centres urbains et leurs ceintures urbaines. Les véhicules les plus polluants sont moins présents dans les communes littorales. »



Crédit : Echo du mardi/Le Vaucluse en chiffres 2026

« Les restrictions de circulation dues à la pollution sont plus susceptibles d’être mises en place dans les grands centres urbains de la région, notamment à Aix-en-Provence, Avignon, Marseille, Nice et Toulon. Dans la plupart des cas, les voitures classées Crit’Air 3 ou plus sont moins nombreuses en périphérie proche qu’au sein même des villes, à l’exception notable d’Aix-en-Provence. Parmi les grands centres urbains, Aix-en-Provence se distingue en effet par la plus faible part de véhicules classés Crit’Air 3 ou plus (28% en 2022), en lien avec le niveau de revenu élevé de ses habitants. À l’inverse, à Avignon, où le niveau de vie médian est bas, cette part atteint 42%. À Marseille, 1 voiture sur 3 est concernée. La part de voitures classées Crit’Air 3 ou plus varie sensiblement selon les arrondissements en lien avec le niveau de vie de leurs habitants, allant de 1 voiture sur 4 dans le 8^e arrondissement à 1 sur 2 dans le 3^e arrondissement. »

Pour les autres grands bassins de vie de la région Sud cette répartition est de 31% à Nice et 33% à Toulon.

Ecrit par le 7 juillet 2026

Les communes de Vaucluse ayant le moins de véhicules classés Crit'Air 3 ou plus

Communes	Part Crit'Air 3 ou plus
Châteauneuf-de-Gadagne	26%
Jonquerettes	27%
Saint-Saturnin-lès-Avignon	28%
Morières-lès-Avignon	30%
Lagarde-Paréol	31%
Rasteau	31%
Saint-Didier	31%
Saumane-de-Vaucluse	31%
Vedène	31%
Venasque	31%
Althen-des-Paluds	32%
Crillon-le-Brave	32%
Lagnes	32%
Maubec	32%
Robion	32%
Les Taillades	32%
Le Barroux	33%
La Bastidonne	33%
Cabrières d'Avignon	33%
Camaret-sur-Aigues	33%
Castellet-en-Luberon	33%
Caumont-sur-Durance	33%
Gordes	33%
Lauris	33%
Pernes-les-Fontaines	33%
Puget	33%
La Roque-sur-Pernes	33%
Sainte-Cécile-les-Vignes	33%
Velleron	33%
Villedieu	33%

Source Insee

Et le Vaucluse ?

Dans le département, c'est à Châteauneuf-de-Gadagne que l'on trouve la plus faible part de voitures classées Crit'Air 3 et au-delà. Suivent ensuite les communes de Jonquerettes (27%), Saint-Saturnin-lès-

Ecrit par le 7 juillet 2026

Avignon (28%) et Morières-lès-Avignon (30%), confirmant que c'est bien dans les zones les plus aisées, en périphérie des grandes zones urbaines, que l'on trouve le moins de ces véhicules polluants.

A l'inverse c'est à Viens (49%), Saint-Martin-de-Castillon (47%), Blauvac (46%) et Méthamis (45%) que l'on en concentre le plus. Là encore, confirmation que les zones rurales sont les plus concernées.

Pour les grandes villes, Valréas (45%), Apt (44%) et Avignon (42%) constitue le 'pauvre' trio de tête des mauvais élèves en matière de classement Crit'Air alors que les communes 'riches' périphériques de l'Isle-sur-la-Sorgue (34%), Pertuis (34%), Pernes-les-Fontaines (33%), Vedène (31%) et encore Morières sont des modèles du genre.

Le constat en matière de mobilité : la liberté de circulation semble de plus en plus réservée aux ménages les plus aisés. Et sous couvert de faire la chasse aux véhicules les plus polluants, ne serait-ce finalement pas les 'pauvres' que l'on empêche de se déplacer ?

Les communes de Vaucluse ayant le plus de véhicules classés Crit'Air 3 ou plus

Ecrit par le 7 juillet 2026

Communes	Part Crit'Air 3 ou plus
Viens	49%
Saint-Martin-de-Castillon	47%
Blauvac	46%
Méthamis	45%
Valréas	45%
Villes-sur-Auzon	45%
Apt	44%
Entrechaux	44%
Mormoiron	44%
Saint-Christol	44%
Rustrel	43%
Saignon	43%
Sault	43%
Avignon	42%
Beaumont-de-Pertuis	42%
Bollène	42%
Cavaillon	42%
Flassan	42%
Lamotte-du-Rhône	42%
Le Beaucet	41%
Carpentras	41%
Caseneuve	41%
Crestet	41%
Grambois	41%
Travaillan	41%
Bonnieux	40%
Lapalud	40%
Malaucène	40%
Peypin-d'Aigues	40%
Roaix	40%
Saint-Martin-de-la-Brasque	40%
Visan	40%

Source Insee

L.G.

Ecrit par le 7 juillet 2026

ZOOM SUR LES IMMATRICULATIONS DE VÉHICULES PARTICULIERS NEUFS EN VAUCLUSE

En 2024



MARQUE	VOLUME	POIDS	ÉVOLUTION ANNUELLE
RENAULT	2 213	15%	-4,9%
PEUGEOT	1 876	12,7%	+1,1%
DACIA	1 347	9,1%	-6,8%
VOLKSWAGEN	1 183	8%	+17,1%
TOYOTA	1 058	7,2%	+12,2%
CITROËN	743	5%	+2,1%
SKODA	475	3,2%	+53,7%
HYUNDAI	473	3,2%	-0,4%
KIA	468	3,2%	-31,1%
MERCEDES	457	3,1%	+6,5%



TYPE D'ÉNERGIE	VOLUME	POIDS	ÉVOLUTION ANNUELLE
Essence	3 886	26,4%	-22%
Électrique	3 064	20,8%	+8,3%
Hybride non-rechargeable	2 697	18,3%	+26,4%
Micro hybride	2 073	14,1%	+43,1%
Hybride rechargeable	1 326	9%	-3,7%

14 737
immatriculations



MODÈLE	VOLUME	POIDS	ÉVOLUTION ANNUELLE
PEUGEOT 208 II	838	5,7%	+32,2%
RENAULT CLIO V	732	5%	-13,6%
DACIA SANDERO 3	714	4,8%	+8%
PEUGEOT 2008 II	447	3%	+4,2%
RENAULT CAPTUR II	396	2,7%	+2,9%
TOYOTA YARIS CRO	295	2%	-6,1%
TOYOTA YARIS	293	2%	+18,6%
TESLA MODEL Y	280	1,9%	-17,9%
VOLKSWAGEN POLO VI	276	1,9%	+24,9%
CITROËN C3 III	245	1,7%	-27,9%

Source : AAA DATA

Immatriculations : de plus en plus d'habitants, de moins en moins de voitures

En Provence-Alpes-Côte d'Azur, le volume total des immatriculations de véhicules neufs était de 151 000 en 2016. Il s'établit en 2024 à 135 300 (et à 14 737 en Vaucluse, voir tableau ci-dessous : Crédit Echo du mardi. Vaucluse en chiffres 2026), soit une baisse de 11% malgré l'augmentation de la population.

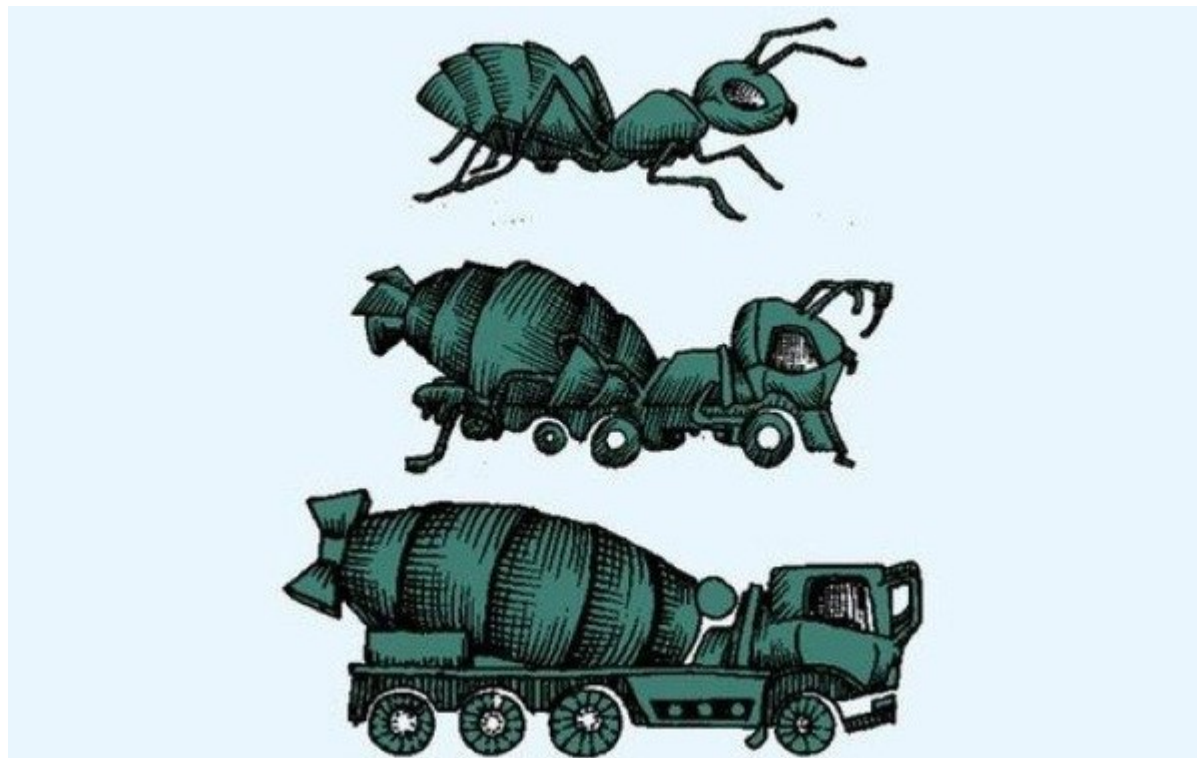
Sur cette période, les immatriculations de voitures les moins polluantes gagnent du terrain, en partie grâce aux aides publiques lors de l'achat de véhicules électriques. La part des hybrides, rechargeables et non rechargeables, passe ainsi de 3% en 2016 à 30% en 2022 et 43% en 2024, tandis que celle des voitures électriques passe de 1 % en 2016 à 17% en 2022 et 21% en 2024. Au total, 64% des véhicules neufs sont désormais hybrides ou électriques, contre 4% en 2016.

Les ménages les plus aisés acquièrent plus souvent ce type de voitures. De ce fait, la composition du parc automobile de voitures particulières se transforme significativement sur cette période. La part des voitures diesel diminue depuis 2016, passant de 58% à 46% en 2024 (53,4% en Vaucluse).

À l'inverse, la part de voitures essence augmente mais dans des proportions moindres (passant de 41 % à 46 % sur cette période : 42,2% en Vaucluse). Les autres motorisations passent de 1% à 8% en 8 ans (4,4% en Vaucluse), portées par la forte croissance des immatriculations de voitures neuves hybrides, rechargeables et non rechargeables, ainsi que de voitures électriques.

Ecrit par le 7 juillet 2026

Rencontre avec le philosophe Jean-Marc Ghitti ce jeudi au Café Youpi



Le professeur de philosophie Jean-Marc Ghitti, auteur du livre *La Terre confisquée: Critique de l'aménagement du territoire*, nous suggère un autre rapport à la Terre et à l'habitat.

Dans son ouvrage, Jean-Marc Ghitti évoque l'A69, les rocade et autres contournements urbains... Au-delà des seuls arguments écologistes, il montre comment l'aménagement du territoire est toujours au service d'un pouvoir centralisé et d'un développement économique nocif. Il suggère, en creux, un autre rapport à la terre et à l'habitat.

Une rencontre d'actualité pour mieux comprendre les enjeux des déplacements futurs

Cette rencontre citoyenne s'inscrit dans la lutte contre le projet de Liaison Est-Ouest et est organisée en partenariat avec le collectif PUMA (Pour Une Autre Mobilité à Avignon). Alors que l'actualité autour de la LEO bat à nouveau son plein entre ambitions municipales et difficultés de financement. Cette rencontre éclairera les diverses alternatives à ce jour afin de mieux vivre sa ville.

Ecrit par le 7 juillet 2026

Jeudi 13 novembre.19h30 à 21h. Entrée libre. Buvette et petite restauration sur place. Café-librairie [Youpi !](#) 26 avenue Saint-Ruf. Avignon. 04 90 82 07 49 / 06 22 99 16 63.